



**PREFET
DU MORBIHAN**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Unité cultures marines

**Direction départementale des territoires
et de la mer
Service aménagement mer et littoral**

AUTORISATIONS D'EXPLOITATION DE CULTURES MARINES

ÉTAT n° VA 4-2022

SUBSTITUTION D'AUTORISATIONS D'EXPLOITATION DE CULTURES MARINES

du 27/09/2022 au 26/10/2022

Articles R923-34 et R923-35 du code rural et de la pêche maritime

Un affichage des autorisations d'exploitation de cultures marines proposées à la substitution se déroulera du **27 septembre 2022** au **26 octobre 2022** inclus dans :

- les mairies de **ARRADON, ILE-AUX-MOINES, LARMOR-BADEN, SARZEAU, PENESTIN** ;
- les locaux du comité régional de la conchyliculture de Bretagne Sud ;
- les locaux de la direction départementale des territoires et de la mer du Morbihan – sites de Vannes, Auray et Lorient.

Les demandes concurrentes, devront être établies dans les formes réglementaires et déposées au plus tard le 26 octobre 2022 auprès de l'unité cultures marines de la Direction départementale des territoires et de la mer – 1 allée du Général le Troadec à Vannes.

Le dossier des demandes comportant notamment le montant des indemnités demandées par les titulaires initiaux peut être consulté auprès de cette même unité.

Le présent état est arrêté à **14** concessions proposées à la substitution.

Fait à Vannes le 22 septembre 2022

Pour le préfet du Morbihan et par délégation,
pour le directeur départemental des territoires et de la mer,
l'adjoint au chef du service aménagement mer et littoral,
chef de l'unité cultures marines




Yannick MESMEUR

ÉTAT DE SUBSTITUTION D'AUTORISATIONS D'EXPLOITATION DE CULTURES MARINES n° VA 4-2022 du 27/09/2022 au 26/10/2022

Parcelle	Localisation	Caractéristiques	Surface ou Longueur	Titulaire cédant	N° Demande	Expiration
01000038	Ile d'Irus ARRADON	Parc à huîtres creuses élevage en surélevé - terrain découvrant DPM littoral (balancement des marées)	15.47 ares	THOMAS Yann	VA22/0102	24/10/2034
28007834	Baie du Vran ILE-AUX-MOINES	Parc à divers huîtres élevage à plat - eau profonde DPM en mer	388 ares	LAINÉ Pascal	VA22/0144	06/09/2057
01306718	Anse de Port Miquel ILE-AUX-MOINES	Parc à divers huîtres/coquillages (sauf moules) élevage en surélevé - terrain découvrant DPM littoral (balancement des marées)	195.1 ares	LAINÉ Pascal	VA22/0145	03/12/2054
25002357	Baie de Kerdelan LARMOR-BADEN	parc à divers huîtres élevage à plat - terrain découvrant DPM littoral (balancement des marées)	360.25 ares	MAHEO Florence	VA22/0157	08/02/2037
18001941	Le Halguen PENESTIN	Parc à moules élevage sur bouchots DPM littoral (balancement des marées)	88.29 ares	LESPERT Gérald	VA22/0112	11/03/2039
18001938	Le Halguen PENESTIN	Parc à moules élevage sur bouchots DPM littoral (balancement des marées)	28.22 ares	LESPERT Gérald	VA22/0112	23/08/2042
19302817	Anse du Charles PENESTIN	Parc à moules captage sur cordes - terrain découvrant DPM littoral (balancement des marées)	2 ares	LESPERT Gérald	VA22/0113	03/11/2038

Parcelle	Localisation	Caractéristiques	Surface ou Longueur	Titulaire cédant	N° Demande	Expiration
19001653	Pointe du Bile PENESTIN	Parc à divers huîtres élevage en surélevé terrain découvrant DPM littoral (balancement des marées)	40.59 ares	LESPERT Gérald	VA22/0114	16/12/2030
18003343	Le Haguén PENESTIN	parc à moules élevage sur bouchots DPM littoral (balancement des marées)	71.54 ares	METAYER Joël	VA22/0123	03/04/2043
19001049	Pointe du Bile PENESTIN	Parc à divers huîtres/coquillages (sauf moules) élevage en surélevé - terrain découvrant DPM littoral (balancement des marées)	11.05 ares	BODIGUEL Bruno	VA22/0146	25/04/2037
19001351	Pointe du Bile PENESTIN	Parc à divers huîtres/coquillages (sauf moules) élevage en surélevé - terrain découvrant DPM littoral (balancement des marées)	37.8 ares	BODIGUEL Bruno	VA22/0146	01/02/2056
19001050	Pointe du Bile PENESTIN	Parc à divers huîtres/coquillages (sauf moules) élevage en surélevé - terrain découvrant DPM littoral (balancement des marées)	11.0 ares	BODIGUEL Bruno	VA22/0146	25/04/2037
19001055	Pointe du Bile PENESTIN	Parc à divers huîtres/coquillages (sauf moules) élevage en surélevé - terrain découvrant DPM littoral (balancement des marées)	41.16 ares	BODIGUEL Bruno	VA22/0146	16/08/2040
09003989	Ile Godec SARZEAU	Parc à divers huîtres/coquillages (sauf moules) élevage en surélevé - terrain découvrant DPM littoral (balancement des marées)	116.35 ares	LE FRANC Clémentine	VA22/0139	02/07/2057